

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
France & Algérie : Un an... 25 fr.
— Six mois... 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
— Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 ; Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points 2.50
Réclames en 8 points 4.
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
et réclames d'émulsion.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1179. — 46^e volume (7)

Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 14 Août 1914

LA SITUATION

Semaine d'attente... Et ce n'est pas un des faits les moins réconfortants que l'attitude calme et confiante observée par l'opinion française qui sait modérer son impatience, dompter ses nerfs et garder sa foi inébranlable dans l'avenir.

Les événements qui se sont déroulés jusqu'ici sont, d'ailleurs, de nature à fortifier cette foi... L'héroïque résistance de Liège n'a-t-elle pas arrêté le premier élan de l'armée allemande, détruit un plan hardi de campagne qui devait jeter l'ennemi sur nos frontières au lendemain des hostilités, montré enfin ce que peut un peuple qui combat pour la plus juste des causes?...

Pendant que les Belges tenaient en échec les troupes de Guillaume, les armées alliées ont pu se concentrer et se préparer à la grande bataille qui sera peut-être livrée aujourd'hui ou demain; notre mobilisation s'est achevée avec une régularité et une méthode qui ont fait l'admiration de tous et, sur la frontière de l'est de l'Empire, nos alliés Russes ont amené leurs troupes formidables.

Nos soldats ont foulé de nouveau la chère terre d'Alsace; notre drapeau a flotté sur la ville d'Altkirch, sur les sommets de deux cols des Vosges. Simples combats d'avant-postes, sans doute, mais brillants faits d'armes tout de même qui justifient cette confiance que la France entière a dans la vaillance et l'ardeur de ses troupes, dans la capacité et la valeur de ses chefs.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

Vendredi, 7 août. — PARTIE POLITIQUE : Mardi, la frontière belge a été franchie par trois colonnes, la première a marché sur Visé, le pont de la Meuse le plus proche de la frontière hollandaise. Celle du centre a suivi la route d'Aix-la-Chapelle à Liège, passant la frontière à Henri-Chapelle, et la troisième, celle de gauche, a marché sur Verviers, en suivant la vallée de la Vesdre.

Dans la nuit du 4 au 5, les deux colonnes du centre et de gauche, composées, semble-t-il, de plus de 100.000 hommes, ont attaqué la place de Liège; de furieux combats ont eu lieu dans lesquels les Belges, de beaucoup inférieurs en nombre aux assaillants, ont eu l'avantage. Ils ont même repoussé un violent assaut et pris 27 canons à l'ennemi. Pourtant, après 48 heures d'une résistance héroïque, deux des douze forts qui constituent la défense de Liège ont été réduits au silence, mais aucun n'a été occupé, et la position continue à dominer les routes.

Cependant les troupes allemandes ont pénétré dans la ville même, et le combat dans les rues a été très

meurtrier. Les pertes des assaillants seraient considérables.

Le moral des troupes belges, dont le roi a pris le commandement, et celui de la population sont excellents. Le haut commandement de l'armée est plein de sang-froid et de décision.

Le gouverneur militaire de Paris vient d'appeler, pour être affectés à la garnison de Paris, les hommes de la réserve de l'armée territoriale (classes 1892, 1891, 1890 et 1889) appartenant à l'artillerie et au génie, et qui relèvent des bureaux de recrutement de la Seine.

Il vient d'être distribué, en Angleterre, un « Livre Blanc » renfermant la correspondance entre sir Edward Grey et les ambassadeurs de la Grande-Bretagne à Berlin, à Vienne, à Saint-Petersbourg, à Rome et à Paris, en vue de maintenir la paix. On y voit comment les efforts de l'Angleterre se sont heurtés aux résistances de l'Allemagne et de l'Autriche.

Sir Edward Grey rapporte que, le 29 juillet, l'Angleterre invitait l'Allemagne à proposer une procédure permettant aux quatre puissances de maintenir la paix entre l'Autriche et la Russie. Le même jour, l'Allemagne offrait en échange de la neutralité de l'Angleterre de s'engager à n'enlever à la France aucun territoire en Europe, mais ne promettait pas de respecter l'intégrité du domaine colonial français.

Les opérations allemandes en Belgique dépendraient de la ligne de conduite de la France; en tous cas, à la fin de la guerre, l'intégrité de la Belgique serait respectée, pourvu que la Belgique n'eût pas porté les armes contre l'Allemagne.

Sir Edward Grey fait savoir à l'ambassadeur de France que, si la France est impliquée dans la crise, l'Angleterre, libre de tout engagement, agira dans le sens des intérêts purement britanniques. Il fait également comprendre à l'ambassadeur d'Allemagne que l'Angleterre pourrait intervenir si certaines éventualités se produisaient.

Sir Edward Grey dit, le 30 juillet, que l'Angleterre ne peut pas accepter les propositions allemandes en vue d'obtenir sa neutralité pour de nombreuses raisons; un pareil marchandage avec l'Allemagne au détriment de la France, serait une honte. L'Angleterre ne peut pas faire de ces obligations relativement à la neutralité de la Belgique l'objet d'un troc; elle entend conserver sa pleine liberté d'action. Le meilleur moyen pour l'Allemagne de conserver de bonnes relations avec l'Angleterre est de travailler avec elle pour le maintien de la paix.

Le 31 juillet, sir Edward Grey dit à l'ambassadeur d'Allemagne que si l'Autriche et l'Allemagne peuvent faire quelques propositions équitables, l'Angleterre les appuiera énergiquement à Paris et à Saint-Petersbourg. Sir Edward Grey informe la France que l'Angleterre ne peut pas s'engager à intervenir dans la guerre; toutefois tout dépendra des événements. Sir Edward Grey assure M. Cambon que l'Angleterre n'a pas donné au gouvernement allemand l'impression qu'elle conservera la neutralité.

Le 2 août on apprend que le Luxembourg est envahi. Sir Edward Grey promet de demander au Parlement que la flotte anglaise protège le littoral et la marine marchande de la France contre des attaques éventuelles de l'Allemagne; mais l'Angleterre ne s'en-

gagne nullement à déclarer la guerre à l'Allemagne en cas de guerre franco-allemande. Cette protection du littoral et de la marine marchande de la France par l'Angleterre permettra à la France de maintenir sa flotte dans la Méditerranée.

M. Cambon demande à sir Edward Grey ce que l'Angleterre dirait d'une violation de la neutralité belge. Sir Edward Grey répond que ce serait là une affaire autrement plus sérieuse pour l'Angleterre que la violation du Luxembourg, et, le 2 août, le gouvernement étudiait si ce cas ne devrait pas être matière à *casus belli*.

Comme l'a fait remarquer hier à la Chambre des communes anglaise, M. Asquith, premier ministre, les documents publiés témoignent des efforts incessants fait par sir Edward Grey pour assurer à l'Europe une paix honorable et permanente, et des conditions auxquelles on cherchait à acheter la neutralité de l'Angleterre. Il a souligné le point relatif aux colonies françaises et commenté les assurances allemandes concernant la Belgique.

« La proposition allemande, a-t-il dit, signifiait que, derrière le dos de la France, l'Angleterre aurait dû laisser les mains libres à l'Allemagne pour annexer la totalité des possessions extra-européennes de la France. Quelle réponse aurions-nous pu donner si nous avions accepté cette proposition, lorsque la Belgique nous a fait appel, comme elle l'a fait? Nous aurions été obligés de lui dire que nous avions marchandé avec la puissance qui la menaçait nos obligations de tenir notre parole ».

M. Asquith a donné lecture de l'adresse pathétique du roi des Belges à son peuple en ajoutant qu'il ne pensait pas qu'il existât un homme qui pourrait lire cet appel sans que son cœur fût ému.

« Les Belges combattent et sacrifient leur vie. Quelle aurait été notre situation si nous avions consenti à une proposition infâme? Et qu'aurions-nous gagné si nous avions consenti? Une promesse et rien de plus, la promesse donnée par une puissance qui, au moment actuel, annonce son intention de violer son propre traité. Nous nous serions couverts de déshonneur : nous aurions trahi les intérêts du pays si nous l'avions acceptée. »

Ces déclarations ont été accueillies par les plus vives acclamations.

M. Asquith a demandé un crédit de cent millions de livres sterling (2 milliards 500 millions de francs) pour les opérations navales et militaires et, au nom de lord Kitchener, ministre de la Guerre, l'autorisation d'augmenter l'armée d'un demi-million d'hommes.

Dans le courant de la journée, on a annoncé que l'Autriche-Hongrie s'était enfin décidée à déclarer la guerre à la Russie.

Le *Conseil fédéral suisse* a décrété la mobilisation de l'armée suisse et l'Italie rappelle encore sous les drapeaux les militaires de toutes armes appartenant à la première catégorie des classes 1889, 1890 et 1891.

De son côté, l'Espagne mobilise 150.000 hommes comme mesure de précautions.

PARTIE FINANCIÈRE. — La *Bourse de Paris* a été, aujourd'hui, encore plus active que celle d'hier, et les échanges ont eu lieu, non seulement au comptant, mais encore un peu à terme.

Aussi un certain nombre de membres du Marché en Banque ont-ils résolu de proposer à leur Comité de rouvrir ce marché dès lundi prochain. Ils estiment que leur proposition ne peut pas être écartée.

La Chambre de commerce de Paris, en vue de remédier à l'insuffisance momentanée du numéraire pour les petits paiements a décidé, dans sa séance d'hier, de demander au gouvernement l'autorisation d'émettre des petites coupures au-dessous de cinq francs, que le public pourrait obtenir en échange de billets de la *Banque de France*.

Le préfet de police vient de s'adresser à la population pour l'aviser qu'il est saisi de divers côtés des difficultés que les acheteurs rencontrent auprès des commerçants pour se faire rendre de la monnaie. Par

intérêt supérieur de l'ordre public que ces difficultés pourraient compromettre gravement, aussi bien que pour faciliter la vie matérielle dans des moments difficiles pour tous, le préfet de police fait appel au patriotisme et à la sagesse de tous les commerçants pour se prêter, dans la plus large mesure du possible, au change de la monnaie reçue en paiement. Il compte, d'autre part, sur le bon sens des acheteurs pour n'utiliser de cette faculté que dans des conditions raisonnables et ne pas demander l'échange de billets ou de pièces d'une valeur disproportionnée avec le paiement qu'ils ont à faire.

La *Ville de Paris* a procédé le 5 courant, à ses tirages ordinaires d'obligations (*Emprunt de 1875 et Emprunt de 1912*).

Le *Crédit Foncier de France* a également procédé, sans aucun changement, aux tirages annoncés (*Obligations Communales 1879, 1880, 1891, 1899, et Obligations Foncières 1909*). C'est l'indication qu'aucun arrêt dans les paiements ne saurait être envisagé dans ce grand Etablissement.

Ajoutons que le *Crédit Foncier* n'a pas profité de la faculté du « moratorium », pour arrêter les remboursements de ses dépôts (125 millions autorisés); le chiffre n'en est pas relativement très élevé. Il dépassait cependant 100 millions au dernier bilan publié. Les retraits n'ont guère dépassé 25 millions. D'autre part, le *Crédit Foncier*, comme on pouvait le prévoir, a suspendu ses prêts hypothécaires et communaux et ses avances sur titres.

A Londres, par ordre du Gouvernement et pour éviter une panique, les banques étaient restées fermées depuis samedi dernier. Elles ont rouvert ce matin, le délai ayant été employé pour l'impression de billets de banque d'une livre sterling et de dix shillings qui viennent d'être mis en circulation.

Les prévisions conçues au sujet de la *Banque d'Angleterre* se sont réalisées dès hier, mais la nouvelle n'a pu en parvenir que ce matin. Cet établissement a réduit le taux de son escompte de 10 0/0 à 6 0/0.

Le *Marché du Change* de Paris reste clos. A *New-York*, le marché financier est sans mouvement. Les banques fonctionnent uniquement pour les besoins indispensables des particuliers.

PARTIE ÉCONOMIQUE : M. Viviani, président du Conseil, vient d'adresser aux femmes françaises un appel dont voici le texte :

Aux femmes françaises,

« La guerre a été déchainée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre, pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos fils, vos maris se sont levés et demain auront relevé le défi.

« Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus ; la moisson est inachevée ; le temps des vendanges est proche. Au nom du gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérober au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la patrie un plus grand service.

« Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

« Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines — et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

« Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! à l'action ! à l'ou-

vre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde.

« Vive la République ! Vive la France !

« Pour le gouvernement de la République,

Le président du Conseil des ministres,
René VIVIANI.

De son côté, le ministère de l'Agriculture a communiqué une note des plus rassurantes sur la sauvegarde des récoltes dans le pays.

Enfin, la Préfecture de la Seine a adressé la communication ci-dessous :

« Il pourrait se faire que certaines denrées périssables restassent inutilisées faute d'acheteurs, par suite de la consommation, par les habitants, de conserves ou légumes secs, achetés par eux en grande quantité les premiers jours de la mobilisation.

« Le public est prévenu que les arrivages aux Halles sont dès à présent suffisants pour répondre à tous les besoins. »

Le Préfet de police a convoqué, pour demain 8 août, à trois heures et demie de l'après-midi, les directeurs des Compagnies de transport en commun, afin d'examiner les conditions dans lesquelles on pourrait procéder à la réorganisation provisoire des transports dans Paris et la banlieue.

Les relations avec la province par voie ferrée, interrompues par la mobilisation générale, s'améliorent de jour en jour.

PARTIE COMMERCIALE. — *Aux Halles.* — M. Armand Bouat, président de la Chambre syndicale des commissionnaires en fruits et primeurs et président du Comité de ravitaillement de Paris, a décidé de constituer dans le monde des halles un Comité composé exclusivement de personnes compétentes et dont la mission sera de rechercher, tant dans le département de la Seine qu'en province, des centres d'approvisionnement pour les différentes denrées nécessaires à l'alimentation.

M. Monsarrat, commissaire spécial des Halles, a présidé hier matin la première séance d'une Commission composée de 4 commissionnaires ou marchands de bestiaux, 3 bouchers en gros, 2 bouchers des Halles, 2 bouchers de détail, 2 membres du Syndicat de la triperie, 2 représentants des charcutiers et marchands de porcs, 1 représentant du Syndicat des travailleurs des Halles. Cette réunion avait pour but de fixer les *prix maxima* auxquels les commerçants détaillants doivent vendre les différentes viandes.

La Commission se réunira toutes les semaines, le mercredi, et fixera les prix pour la semaine suivante.

Marché de la Villette. — Le chiffre des animaux mis en vente hier a été faible, aussi la presque totalité des bêtes offertes a-t-elle été vendue. Il avait été amené 507 bœufs ; 170 vaches ; 26 taureaux ; 192 veaux ; 6.059 moutons ; 2.945 porcs.

Le 3 août, on avait relevé : bœufs amenés, 1.775, mais seulement 275 vendus ; vaches, 673 amenées et 100 vendues ; taureaux, 153 offerts et 50 seulement vendus ; veaux, 852 amenés sur lesquels 200 avaient été vendus ; moutons, 7.141 amenés et 3.000 vendus ; porcs, 3.612 amenés et 600 vendus.

Les prix ont été fixés hier, au maximum, comme suit au kilo net : gros bétail, 1 fr. 76 ; veaux, 1 fr. 10 ; moutons, 2 fr. 60 ; et au poids vif : porcs, 0 fr. 70 le demi-kilo.

Samedi, 8 août. — **PARTIE POLITIQUE** : Un *Communiqué officiel* à la presse daté du 7 août, 23 h. 30, mentionne que les forts de Liège tiennent toujours, que les Allemands qui, passant entre les forts, avaient jeudi envahi la ville, l'ont évacuée vendredi, que la nouvelle division belge qui était venue au secours de la ville n'avait pas eu à intervenir, et que la résistance de la place avait déjà retardé de 79 heures l'avancée allemande.

Le ministre de la Guerre a communiqué dans l'après-midi la note suivante :

« Un combat très vif et très brillant a eu lieu à

« Altkirch. Nos troupes ont eu l'avantage et progressent dans la direction de Mulhouse. Il est même possible qu'elles y soient arrivées à l'heure qu'il est. »

Des escadrons français qui sont entrés en Lorraine annexée, à Vic et Moyen-Vic, ont rapporté des affiches militaires qui prouvent, de façon péremptoire, la préméditation des Allemands et fournissent sur les conditions de leur mobilisation des renseignements précieux.

Ils étaient résolus à la guerre et la préparaient au moment où les puissances de la Triple-Entente multipliaient leurs efforts pour le maintien de la paix.

Le roi des Belges a envoyé au président de la République le télégramme suivant :

« Bruxelles, 6 août.

« A Son Excellence M. Poincaré, président de la République française, Paris.

« Je tiens à exprimer à Votre Excellence, en mon nom et au nom de mon peuple, ma plus profonde gratitude pour l'empressement avec lequel la France, garante de notre indépendance et de notre neutralité, est venue, répondant à notre appel, nous aider à repousser les armées qui, au mépris des traités, ont envahi le sol de la Belgique.

« ALBERT. »

Le Président de la République a répondu :

« Paris, 7 août.

« A Sa Majesté Albert I^{er},

Roi des Belges, Bruxelles.

« Je remercie Votre Majesté de son télégramme. J'avais eu l'occasion de lui donner naguère l'assurance précise des sentiments de la France pour la Belgique. L'amitié de mon pays pour le peuple belge s'affirme aujourd'hui sur les champs de bataille. Les troupes françaises sont fières de secourir la vaillante armée belge, dans la défense du sol envahi et dans la glorieuse lutte pour l'indépendance.

« Raymond POINCARÉ. »

D'autre part, le président de la République a télégraphié au roi des Belges pour l'informer que le Gouvernement français avait conféré, en souvenir de la lutte qu'elle soutient pour sa défense, la croix de la Légion d'honneur à la ville de Liège.

Le décret a paru ce matin au *Journal officiel*.

Au télégramme que le président de la République lui avait adressé pour lui faire part de la décision du Gouvernement, conférant à la ville de Liège la croix de la Légion d'honneur, le roi des Belges a répondu par la dépêche suivante :

« Louvain, 7 août.

« Raymond Poincaré, président de la République Française, Paris.

« Je vous prie de transmettre au gouvernement de la République les remerciements de la Ville de Liège.

« Liège, le pays et l'armée tout entière continueront à faire vaillamment leur devoir.

« ALBERT. »

Ajoutons que, réunis hier dans le cabinet du président du Conseil municipal, les conseillers municipaux de Paris ont adopté une proposition de M. Paris tendant à donner à la *rue de Berlin* le nom de *rue de Liège* et à l'*avenue d'Allemagne* celui d'*avenue Jean Jaurès*; les conseillers ont aussi adopté, en principe, de donner la dénomination d'*Alexis Samain* à une autre voie de Paris dès que l'assassinat de ce dernier sera confirmé.

Notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, auquel le Gouvernement allemand avait fait remettre ses passeports lundi 3 août, à dix heures du soir, dut le 4 août, quitter Berlin pour Copenhague où il ne parvint qu'après toutes sortes de vexations. On exigea même de lui 3.611 marks pour son voyage et celui de sa suite. A rapprocher ce fait, que le wagon-salon mis par nous à la disposition de M. de Schen, ambassadeur d'Allemagne en France et qui est parti lundi dernier, a été retenu et confisqué par les autorités allemandes.

Pendant ces jours derniers plusieurs tentatives ont été commises sur les voies ferrées, mais elles n'ont pas abouti. D'un autre côté, la gravité des circonstances a imposé aux autorités administratives le devoir de prendre à l'égard des étrangers des mesures de sécurité. C'est ainsi que dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août un des deux directeurs de l'usine d'Ailly-sur-Noye (Somme), de nationalité allemande a été arrêté ainsi que leur associé allemand. L'autre directeur, officier de réserve en Allemagne, était parti pour rejoindre son poste.

En Suisse, la mobilisation de l'armée a commencé dès que l'état de guerre fut établi en Allemagne. On annonce qu'elle va être achevée d'ici peu. On annonce aussi que le gouvernement danois a rappelé six classes sous les drapeaux, et qu'il a, en outre, décidé de placer lui-même des mines dans les deux Belts afin, dit le communiqué officiel, d'assurer la sécurité des communications entre les diverses parties du royaume.

Enfin, en Suède, la mobilisation de la réserve et des conscrits se poursuit avec ordre.

D'après les dépêches reçues, le Montenegro aurait déclaré la guerre à l'Autriche, et les Serbes auraient pénétré en Bosnie.

Mentionnons encore qu'en France, les citoyens les plus connus partent pour servir la patrie : M. Millerand, ancien ministre de la Guerre, a demandé à être réintégré dans l'armée avec le grade de lieutenant qu'il avait lorsqu'il l'a quittée; M. César Trouin, député d'Oran, a fait la même demande, pendant que son fils contractait un engagement dans la ligne; M. Paté, député de Paris, rapporteur de la loi de trois ans, part comme lieutenant à Epinal; M. Pugliesi-Conti, député de Paris, demande à s'engager; M. Coulant, député d'Ivry, part avec trois de ses frères et quatre beaux-frères, deux de ses frères, plus jeunes, vont s'engager; M. Marcel Habert réclame son grade de lieutenant et sa place au feu; M. Georges Noblemaire, administrateur du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, a été réintégré dans l'armée en qualité de capitaine au 5^e régiment d'artillerie lourde.

PARTIE FINANCIÈRE : Les transactions se sont continuées en Bourse aujourd'hui, sur le *Marché officiel*.

On a coté, à terme : *Rente 3 1/2 0/0* amortissable tout payé, 82 50; *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 1.130; *Crédit Lyonnais*, 1.300; *Banque de l'Union Parisienne*, 625; *Rente Foncière*, 475; *Banque Nationale du Mexique*, 470; actions *Tramways de Paris et du Département de la Seine*, 200; actions *Tramways Mexico*, 325; actions *Briansk privilégiées*, 285.

Au comptant, les échanges ont été relativement suivis sur un nombre de valeurs assez grand. Nous relatons les cours pratiqués sur la couverture du présent numéro.

Ainsi qu'on l'avait laissé entendre hier, le *Marché en Banque* a décidé de se remettre au travail lundi. Les transactions ne s'effectuèrent qu'au comptant, à savoir : argent contre titres, et titres contre argent.

La *Banque de France* rappelle que toutes sommes peuvent être déposées au crédit des comptes ouverts sur ses livres et librement retirées à vue en billets de banque.

Les rentrées d'or à la *Banque d'Angleterre* s'élèvent aujourd'hui à un total de cinq millions un quart de livres sterling.

L'argent en barres est monté à 26 pence.

PARTIE ÉCONOMIQUE : La commission supérieure, instituée par décret en date du 6 août pour étudier les diverses questions d'ordre administratif, économique et social que font surgir de jour en jour les circonstances, s'est réunie hier, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Malvy. Elle s'est divisée en six sous-commissions qui seront respectivement présidées par MM. Léon Bourgeois, Briand, Delcassé, Millerand, Ribot et Sembat.

Ces diverses sous-commissions ont déjà commencé à fonctionner.

Dimanche 9 août. — PARTIE POLITIQUE : L'occupation de Mulhouse, après Altkirch, par les troupes françaises est officielle. Elle a eu lieu hier à 5 heures de l'après-midi. Divers bruits avaient été mis en circulation dans la journée. On avait dit que nos pertes avaient été énormes, mais il n'en est heureusement pas ainsi.

Le général Joffre, qui commande en chef les armées françaises, a lancé la proclamation suivante à l'Alsace :

« *Enfants de l'Alsace,*

« Après 44 années d'une douloureuse attente, des soldats français foulent à nouveau le sol de votre noble pays. Ils sont les premiers ouvriers de la grande œuvre de la revanche. Pour eux quelle émotion et quelle fierté !

« Pour parfaire cette œuvre, ils ont fait le sacrifice de leur vie; la nation française unanimement les pousse, et dans les plis de leurs drapeaux sont inscrits les noms magiques du droit et de la liberté.

« Vive l'Alsace !

« Vive la France !

« Le général en chef des armées françaises,

« JOFFRE. »

D'autre part, M. Messimy, ministre de la Guerre, a adressé au général en chef le télégramme suivant :

« Mon général,

« L'entrée des troupes françaises à Mulhouse, aux acclamations des Alsaciens, a fait tressaillir d'enthousiasme toute la France.

« La suite de la campagne nous apportera, j'en ai la ferme conviction, des succès, dont la portée militaire dépassera celle de la journée d'aujourd'hui.

« Mais, au début de la guerre, l'énergique et brillante offensive que vous avez prise en Alsace nous met dans une situation morale qui nous apporte un précieux réconfort.

« Je suis profondément heureux, au nom du gouvernement, de vous en exprimer toute ma gratitude.

« MESSIMY. »

De plus, à une adresse du grand duc Nicolas de Russie, le généralissime des armées russes, notre général en chef a répondu par le télégramme suivant :

« Je vous remercie profondément de vos compliments flatteurs et m'empresse de faire savoir à mes commandants d'armée que, de par votre volonté, le fanion français sera porté à côté du vôtre pendant cette campagne. Tous comprendront la haute signification de ce geste auguste.

« De mon côté, je serai accompagné du fanion du généralissime que vous m'avez fait l'honneur de m'offrir, l'année dernière à Saint-Petersbourg.

« Comme vous, j'ai une foi absolue dans la victoire, car je sais que la vaillance de nos troupes n'a d'égale que celle de l'armée russe.

« JOFFRE. »

Au sud de la Meuse, de très vifs engagements de cavalerie ont eu lieu.

A l'heure actuelle, le bombardement de Liège reprend, mais, contrairement à ce qui avait été dit tout d'abord, aucun autre engagement n'a eu lieu.

Ainsi que le laissait présumer le télégramme du roi des Belges, daté de Bruxelles le 6 août, les troupes françaises ont franchi la frontière belge, et dès vendredi, elles occupaient une notable partie du territoire de la Belgique. Elles ont maintenant effectué leur jonction avec l'armée belge.

D'un autre côté, le débarquement des troupes anglaises a commencé en Belgique; 20.000 hommes ont déjà débarqué à Zeebrugge. L'Angleterre a mis sur pied 200.000 hommes.

Sur les opérations navales on ne connaît encore rien de bien précis. Un certain nombre de bateaux de commerce allemands ont été capturés tant par les Anglais que par les Français. Quant au bombardement de Bône et de Philippeville, en Algérie, dont il a été parlé ces derniers jours, il n'a pas eu de réelles conséquen-

ces et les deux vaisseaux allemands qui se sont livrés à cet acte (le *Geben* et le *Breslau*) vont avoir à compter avec les flottes anglaise et française.

Des avis de Rome mentionnent que des renforts envoyés par l'Autriche aux troupes allemandes commencent à arriver en Alsace.

Au reste, voici la note que publie le *Temps* dans son numéro de ce jour daté du 10 août :

« Etant donné qu'il est venu à la connaissance du gouvernement français qu'une partie de la mobilisation autrichienne serait dirigée sur la frontière française, le ministre des Affaires étrangères de la République française a exprimé à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris le désir d'être fixé d'urgence sur les intentions du gouvernement austro-hongrois. »

Un télégramme du gouverneur général de l'Afrique Occidentale française a rendu compte au ministre des Colonies, des conditions dans lesquelles la coopération d'un croiseur anglais et de la garnison française de Grand-Popo (Dahomey) vient d'assurer la prise de possession du Togo allemand. Des mesures sont prises d'accord entre les autorités françaises et anglaises pour assurer l'occupation totale du Togo.

On signale l'avance des Serbes en Bosnie, les Autrichiens cédant sur toute la ligne. Le bruit court à Cattaro (Dalmatie), que les principaux députés serbo-croates au Parlement de Vienne et à la Diète de Zappa ont été mis à mort par les autorités militaires autrichiennes.

Une dépêche d'Athènes mentionne que de grosses masses bulgares sont concentrées à Soufli, à Gumuldjina et Xanthi, et qu'une activité fiévreuse règne dans les cercles militaires bulgares.

D'autre part, le journal l'*Ethnos*, d'Athènes, commentant la situation, écrit :

« Le gouvernement de Bucarest témoigne d'une complète unité de vues avec le gouvernement hellénique, ce qui aura pour effet le maintien de la paix dans les Balkans, ou une issue heureuse de la lutte qui pourrait s'y engager. »

A Athènes, on annonce en outre officiellement que la Roumanie a adressé une note aux puissances pour leur déclarer qu'elle prenait toutes les mesures pour garder ses frontières.

Mentionnons encore que selon des informations de source privée reçues à Athènes, de Constantinople, la mobilisation de l'armée ottomane se poursuivrait avec la plus grande rapidité, sous la surveillance de la mission militaire allemande. Le journal la *Hestia*, d'Athènes, observe qu'en ce faisant, la Turquie ne fait qu'obéir à une injonction allemande, et n'a pas pesé les conséquences qui pourraient résulter, pour elle, d'une intervention armée.

Le *Journal officiel* a publié, aujourd'hui, la notification suivante :

« Le gouvernement royal des Pays-Bas, le gouvernement royal du Danemark, le gouvernement de la Confédération helvétique, le gouvernement royal de Suède, ont fait savoir au gouvernement de la République, par l'entremise de leurs représentants à Paris, qu'ils observeront la neutralité pendant le conflit existant entre la France et l'Allemagne. »

Quant à l'Italie, en dépit des pressions des gouvernements allemand et austro-hongrois, elle persiste dans ses idées de neutralité, la guerre engagée étant, de la part de l'Autriche et de l'Allemagne, une guerre offensive et non défensive.

A la Douma, à Saint-Petersbourg, le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Sazonow, a fait hier un exposé des origines du conflit actuel : « Dieu, a-t-il dit, qui n'a pas abandonné la Russie dans des années plus graves de son histoire, la soutiendra dans la grande lutte actuelle. »

De son côté, le ministre des Finances a exposé que l'or dont la Banque d'Etat de Russie dispose couvre deux fois la quantité de billets de banque émis, tandis qu'en Allemagne, les encaisses or ne représentent qu'un tiers de la valeur des billets émis. Il a conclu en disant que dans les milieux financiers on était per-

suaqué qu'après la guerre, les énormes ressources de la Russie lui permettraient de rétablir rapidement le cours normal de sa vie économique.

Le président de la Douma a donné ensuite lecture d'un manifeste impérial dans lequel le tsar annonce à son peuple la déclaration de guerre de l'Autriche à la Russie.

« Dans cette lutte de peuples, dit le tsar, nous ne sommes pas seuls, mais avec nos vaillants alliés, « forcés eux aussi de briser enfin la menace éternelle « des Etats allemands. »

De puissants hourras ont éclaté suivis des sons de l'hymne russe, et, après quelques autres discours également très applaudis, la Douma a adopté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Reconnaisant que le gouvernement a tout fait pour sauvegarder la paix, la Douma exprime la ferme conviction que toutes « les nations formant la grande « Russie seront unies pour la défense et l'honneur de « la patrie. »

Un oukase impérial a décrété la clôture de la session de la Douma et la réouverture de l'assemblée pour le 1^{er} février au plus tard.

PARTIE FINANCIÈRE : Ainsi que nous l'avions annoncé il y a huit jours, le gouvernement avait pris deux décrets l'un, promulgué le 1^{er} août, relatif à la prorogation des obligations commerciales, l'autre, promulgué le 2 août, relatif au remboursement des dépôts et comptes courants dans les banques, ainsi que des bons ou contrats d'assurances, de capitalisation ou d'épargne.

Après une étude attentive, le gouvernement vient de refondre ces deux décrets en un décret général qui établit le *moratorium* commercial et financier définitif. Ce nouveau décret proroge de 30 jours l'échéance de toutes les valeurs négociables échues depuis le 31 juillet dernier inclusivement, ou venant à échéance avant le 1^{er} septembre, à condition que ces valeurs aient été souscrites antérieurement au 4 août. Pour les dépôts et soldes créditeurs, un délai de 30 jours francs est aussi accordé sauf certains cas. Reste maintenue la faculté du retrait intégral jusqu'à 250 francs et 5 0/0 du surplus pour les versements faits jusqu'au 2 août 1914.

La *Banque d'Angleterre* a abaissé hier le taux de son escompte de 6 0/0 à 5 0/0.

On apprend de Berlin, 8 août, que le Conseil fédéral a voté deux prescriptions légales portant que le *moratorium* général ne sera pas proclamé et que les tribunaux pourront accorder aux débiteurs pour les créances signées avant le 31 juillet, un sursis de paiement de trois mois au plus si c'est nécessaire, en exigeant une garantie. Les créances résultant de lettres de change de l'étranger antérieures au 31 juillet ne pourront être validées à l'intérieur.

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Par décret, il vient d'être institué au ministère de l'Agriculture, sous la présidence du ministre, un Comité d'initiative, chargé d'étudier les questions relatives à l'enlèvement des récoltes et au battage, et d'une façon générale, toutes les mesures propres à maintenir l'activité agricole du pays.

Ce Comité est ainsi composé : le ministre de l'Agriculture, président; M. Pierre Maraud, ancien préfet, vice-président; M. Edmond Théry, économiste; les directeurs et chefs de service du ministère de l'Agriculture.

MM. Edmond Mazeret et Lucien Millot, chefs adjoints du cabinet du ministre de l'Agriculture, remplissent les fonctions de secrétaires de ce Comité.

La Préfecture de police s'est entretenu avec les directeurs des Compagnies de transport en commun. Il a été convenu que les entreprises engageraient, pour la durée de la guerre, un personnel « de fortune ».

Mentionnons ici que le *Chemin de fer Métropolitain de Paris*, en raison de la pénurie d'agents, avait dû supprimer dès les premiers jours de la mobilisation, les lignes n° 2 (Nation-Dauphine), n° 5 (Italie-Etoile) et n° 8 (Opéra-Auteuil).

Sur les autres lignes, quelques stations étaient « brù-

lées » mais le nombre de ces dernières commence à diminuer. L'exploitation ne se fait que de 7 heures du matin à 7 heures 30 du soir.

Le *Chemin de fer électrique souterrain Nord-Sud de Paris* n'a vu son trafic arrêté qu'au cours d'une seule journée. Depuis, il a fonctionné de 7 h. 30 du matin à 8 heures du soir, avec le concours des femmes de ses agents actuellement mobilisés.

D'autre part, la *Compagnie Générale Parisienne des Tramways (Tramways-Sud)*, pour venir en aide aux familles de son personnel avait, dès les premiers jours de la semaine dernière, décidé de mettre en service sur ses voitures, pour effectuer les recettes, les femmes et les enfants d'un certain nombre d'agents mobilisés.

Lundi 10 août. — PARTIE POLITIQUE : D'après le *Communiqué officiel* qui a été adressé à la presse hier soir, à 11 heures 30 (23 h. 30), et qui donnait la situation au 9 août, nos troupes tiennent toujours Cernay, Mulhouse, Altkirch, ayant devant elles la lisière de la forêt de Hard qui paraît sérieusement organisée.

De nombreuses escarmouches ont eu lieu sur tout le front de nos troupes. On annonce que les Allemands se renforcent, mais il en est de même pour nous.

Sur les crêtes des Vosges nos troupes se sont emparées hier soir des cols du Bonhomme et de Sainte-Marie après un violent combat qui a repris d'ailleurs ce matin et nous tenons des crêtes dominant Sainte-Marie-aux-Mines.

Un certain nombre de nos parlementaires ont déjà rejoint leurs corps. A ceux déjà cités précédemment, il faut ajouter : M. Adolphe Landry, député de la Corse, s'est engagé au 13^e corps d'armée; M. André Honnorat, député des Basses-Alpes, à la 13^e section des secrétaires d'état-major; M. Caillaux, ancien ministre a, comme inspecteur des finances, été affecté à la trésorerie des armées; M. Georges Chaigne, député de la Gironde, est sous-lieutenant au 167^e; M. Jean Bon, député de la Seine, est lieutenant au 95^e; M. Maurice Long, député de la Drôme, est capitaine au 111^e territorial d'infanterie.

De Bruxelles, de source officielle, on annonce l'investissement de Liège, qui était dans l'ordre des choses attendues.

Tous les forts sont entre les mains des Belges.

D'après les nouvelles mises en circulation, des engagements auraient eu lieu à Eydtkuhn, entre les troupes russes et les troupes allemandes. Ces dernières auraient évacué beaucoup de blessés par chemin de fer. Eydtkuhn est une ville de la Prusse orientale située sur la frontière russe à l'est de Königsberg. D'autre part, les troupes russes auraient pénétré par la vallée de la rivière Styr sur le territoire autrichien, chassant devant elles les avant-gardes ennemies.

Les troupes serbes, qui ont pénétré en Bosnie, seraient à une cinquantaine de kilomètres de Serajevo. Elles se seraient emparées de plusieurs villes. Un combat aurait eu lieu à Loubovia. Il aurait été défavorable aux Autrichiens. Du côté de Belgrade, ces derniers ont recommencé, sans plus de succès qu'auparavant, le bombardement de la capitale de la Serbie.

On a annoncé de Cattigné que l'artillerie monténégrine, commandée par des officiers serbes, bombardait, depuis vendredi soir, le port autrichien de Cattaro qui aurait beaucoup souffert. Les Monténégrins auraient pénétré en Bosnie et auraient occupé Plevié.

Par contre, les navires autrichiens ont bombardé le port monténégrin d'Antivari qui a subi de graves dégâts.

Hier a eu lieu dans le Rhône (6^e circonscription de Lyon), une élection législative (scrutin de ballottage). On a compté : inscrits, 43.839 ; votants, 6.805 ; suffrages exprimés, 6.789. M. Mouttet, socialiste unifié, a été élu par 3.832 voix contre 2.936 données à son adversaire, M. Augros, républicain progressiste. MM. Mouttet et Augros sont, à l'heure actuelle, mobilisés.

PARTIE FINANCIÈRE : En Bourse, sur le *Marché officiel*, on s'est de nouveau occupé.

A terme, on a coté : 3 0/0 perpétuel, 75 fr. ; 3 1/2 pour 100 amortissable non libéré, 83 fr. ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.120 fr. ; Crédit Lyonnais, 1.300 francs ; Banque Nationale du Mexique, 470 fr.

Au comptant nombre de valeurs ont été aussi cotées, et sur le *Marché en Banque*, quelques échanges ont eu lieu, mais au comptant seulement. On a coté : Paris Monaco, 5.000 fr. et cinquièmes, 1.025 fr. ; Pétroles Colombia, 1.000 fr. ; Paris Crédit Mobilier, 250 fr. ; Compagnie Occidentale de Madagascar (Suberbie), actions nouvelles, 160 fr.

Aucune décision n'a encore été prise pour les valeurs qui se négocient d'ordinaire à terme. Il ne semble pas que cette décision intervienne avant mercredi ou jeudi.

Il n'existe toujours pas de cote des changes. Le *Crédit Lyonnais* annonce qu'il met à la disposition du public des comptes remboursables à vue, non productifs d'intérêts, et non soumis aux règles du moratorium en cours.

La *Ville de Paris* a procédé aujourd'hui, comme d'ordinaire, au tirage de son *Emprunt de 1876*.

PARTIE ÉCONOMIQUE : Inquiet des souffrances que supporte par le fait de la guerre la population italienne résidant en France, le Président de la République avait adressé au président du Conseil une lettre à laquelle ce dernier a répondu en disant que les Italiens sans ressources ont déjà été recueillis dans un grand lycée de Paris, que des ordres sont donnés pour les employer dans les travaux que l'état de Paris rend nécessaires, enfin que tout ce qui a pu être fait hors Paris a été fait, et que déjà sont parvenus des remerciements enthousiastes d'Italiens se trouvant sur la frontière italienne.

Divers arrêtés concernant la circulation dans Paris avaient été pris dans ces derniers jours. L'un d'eux notamment ne permettait, pour Paris, l'entrée et la sortie que de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Une circulaire du préfet de police vient de déclarer la circulation désormais entièrement libre dans Paris. Pour la circulation hors Paris, certaines règles seulement sont à observer.

Sur la proposition du préfet de police, le gouverneur militaire de Paris a autorisé le rétablissement du service des *Bateaux-Parisiens*.

Toutes les relations postales sont, à l'heure actuelle, suspendues avec l'Allemagne, le grand-duché de Luxembourg et l'Autriche-Hongrie, y compris la Bosnie-Herzégovine. Les correspondances pour les divers pays qui n'ont pu être acheminées avant la rupture des communications, de même que celles qui seraient trouvées à l'avenir dans les boîtes à lettres, seront renvoyées aux expéditeurs.

PARTIE COMMERCIALE. — A la Bourse du Commerce, la Cote officielle du disponible a été fixée comme suit par les courtiers assermentés :

Sucres bruts blancs n^o 5, 55 fr. ; raffinés, 68 fr. 50 à 69 fr. ; alcools, 41 à 42 fr. ; avoines noires, 22 fr. 50 à 23 fr. 50 ; blés, 28 fr. ; farines fleur, 38 à 39 fr.

La situation s'améliore aux Halles chaque jour. Les prix de la viande ont été maintenus aujourd'hui aux niveaux précédents. La nouvelle taxation sera donnée demain.

La pomme de terre est en très forte baisse : 46 et 48 francs les 100 kilos, au lieu de 25 fr. L'approvisionnement comprend journellement 40 000 kilos. Une nouvelle et forte baisse est à prévoir. Les fruits sont en quantité suffisante et la demande est faible. Le poisson arrive faiblement. La réquisition progressive des bateaux rentrant de la pêche rendra de plus en plus difficile l'approvisionnement. Les cours du beurre sont maintenus. Les œufs sont abondants et en baisse.

Mardi, 11 août. — PARTIE POLITIQUE : Un *Communiqué officiel* de lundi, 11 h. 30 soir, mentionne qu'au cours de la nuit précédente, des forces allemandes considérables venant de Mullheim et de Neu-Brisach, ont attaqué les avant-gardes françaises qui avaient été

poussées en flèche sur Cernay et Mulhouse. Devant cette attaque, le commandant des troupes françaises a quitté Mulhouse et rassemblé ses forces légèrement en arrière, sur des emplacements où il a arrêté l'offensive de l'ennemi, supérieur en nombre.

Les actions de détail ont été très brillantes pour nos troupes, qui restent maîtresses de la Haute-Alsace.

En ce qui regarde les relations entre la France et l'Autriche-Hongrie, voici la note officielle qui a été communiquée hier soir par le ministère des Affaires étrangères :

« A la suite d'échanges de vues poursuivis tant à Paris qu'à Vienne, spécialement au cours de ces trois derniers jours, le gouvernement français, en raison de la situation internationale, et vu l'insuffisance des explications fournies par le gouvernement austro-hongrois au sujet de l'envoi des troupes autrichiennes en Allemagne, a fait connaître au comte Szecsen, au cours d'un entretien qui a eu lieu ce matin au ministère des Affaires étrangères, qu'il se voyait dans l'obligation de rappeler en France l'ambassadeur de la République à Vienne, M. Dumaine.

« L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a répondu à cette communication en priant M. Doumergue de bien vouloir lui faire remettre ses passeports.

« Le comte Szecsen a quitté Paris ce soir, à 7 h. 15, par train spécial, à destination de la frontière italienne.

« M. William Martin, directeur du Protocole, l'a accompagné à la gare de Bercy.

« Les consuls français en Autriche-Hongrie et les consuls austro-hongrois en France ont été avisés de la décision de leurs gouvernements.

« Des deux côtés, toutes les dispositions ont été prises pour assurer le départ des deux ambassadeurs conformément à la tradition habituelle de la courtoisie internationale.

« La protection des intérêts français en Autriche-Hongrie a été confiée à l'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne. Le gouvernement impérial et royal a prié l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris d'assurer en France la protection des intérêts austro-hongrois. »

Il faut bien observer que nous ne sommes pas en guerre contre l'Autriche-Hongrie ; nos relations diplomatiques seules sont rompues.

D'après les nouvelles reçues, les Allemands n'auraient pas violé la neutralité de la Hollande, en pénétrant dans la province du Limbourg hollandais. Des soldats allemands se seraient bien égarés en Hollande, mais ils auraient été immédiatement désarmés.

Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques de M. Georges Cochéry, député de Pithiviers, ancien ministre des Finances, président de la Commission du budget, décédé samedi après cinq jours de maladie seulement.

PARTIE FINANCIÈRE : Il faut signaler la présence, à la Bourse, d'un peu plus d'habitues que précédemment, et l'on continue à s'occuper dans une certaine mesure sur le *Marché officiel*. Par contre, sur le *Marché en banque*, on s'est abstenu de toute affaire, vu les difficultés qu'il y aurait à traiter des titres dits « internationaux » sans le concours de quelques Bourses étrangères.

Au *Parquet*, on a coté, à terme : *Crédit Lyonnais*, 1.300 ; *Banque de l'Union Parisienne*, 625 ; *Rente Foncière*, 475.

Parmi les valeurs traitées au comptant seulement, citons : 3 0/0 français perpétuel, 75 50 ; 3 1/2 0/0 Amortissable libéré, 82 75 et non libéré, 83 ; *Banque de France*, 3.900 ; actions *Paris-Lyon-Méditerranée*, 1.440 ; actions *Orléans*, 1.472.

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Le journal le *Matin* annonce que d'après les renseignements qui lui sont parvenus de très bonne source, une banque française et une banque américaine ont ouvert un crédit en or de 30 millions de francs à l'Etat français à New-York, pour l'achat du blé et autres denrées. De grandes quantités de céréales actuellement disponibles aux Etats-Unis et en Argentine ont déjà été achetées et vont être dirigées en partie sur l'Angleterre et en par-

tie sur la France. Notre ravitaillement sera ainsi largement et complètement assuré pour une longue période.

L'Angleterre, ainsi qu'il ressort d'une proclamation du roi George V, vient de décider le boycottage contre l'Allemagne.

PARTIE COMMERCIALE. — Le *Marché de La Villette* a été complètement nul, les commissionnaires en bestiaux qui avaient encore quelques animaux dans les bouvieries les ont vendus à la consommation depuis jeudi dernier. Les animaux sont très nombreux dans les cours et les écuries du marché. C'est l'administration militaire qui a pris la direction des arrivages.

Cote officielle des marchandises à Paris : Sucres 36, raffinés 68 50 à 69. Spiritueux 41 à 42. Avoines noires 23 50 à 22 50, diverses 21 50 à 21. Blé 18. Farines 38 à 39.

Mercredi, 12 août. — PARTIE POLITIQUE : Le *Communiqué officiel* donné cette nuit mentionne que nos troupes sont presque sur tout le front en contact avec l'ennemi. On signale que les Allemands se sont présentés devant Longwy qu'ils ont sommé de se rendre. Le commandant de la place a refusé fièrement.

Au ministère de la Guerre, on a affiché, dès hier soir, la note suivante :

« Aucune liste officielle des blessés n'est encore parvenue au ministère de la Guerre. Jusqu'à ce jour les pertes sont très minimes.

« Les réponses aux demandes formulées aujourd'hui pourront être retirées dans les mairies à partir du 20 août. »

De Bruxelles, on annonce officiellement par voie de communiqué, que la situation reste bonne pour l'armée belge, qui n'a pas été entamée. Hier, quelques engagements ont eu lieu aux avant-postes. Les Allemands paraissent avoir battu en retraite. Certains points occupés par eux, avant-hier et hier matin, sont actuellement évacués. C'est ainsi que la ville de Landen est réoccupée par les Belges.

Il est vrai qu'on laisse entendre, d'autre part, que les ennemis tenteraient une diversion du côté de Bruxelles.

On dit, enfin, que l'offensive des troupes russes contre les Autrichiens a commencé.

PARTIE FINANCIÈRE. — Sur le *Marché officiel*, la situation reste la même.

A terme, on a coté aujourd'hui : *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 1.120 ; *Crédit Lyonnais*, 1.280 ; *Banque de l'Union Parisienne*, 622 ; *Banque Nationale du Mexique*, 470 ; *Banque Russe du Commerce et de l'Industrie*, 690 ; *Banco Espanol del Rio de la Plata*, 311 ; *Union et Phenix Espagnol*, 325 ; actions *Nord de l'Espagne*, 314 ; actions ordinaires *Rio-Tinto*, 1.385.

Au comptant on relève, notamment : 3 0/0 Français perpétuel, 75 50 ; 3 1/2 0/0 Amortissable non libéré, 82 75 ; obligations 4 0/0 des Chemins de fer de l'Etat, 448 ; actions *Est*, 760 ; *Midi*, actions de jouissance, 475 ; *Orléans*, actions de jouissance, 750 ; *Rio-Tinto*, 1.400 ; *Omnibus de Paris*, 390 ; *Métropolitain*, 421 ; *Nord-Sud de Paris*, 100. A noter que le *Syndicat des Banquiers en valeurs* s'est réuni aujourd'hui dans l'intention de fixer définitivement à lundi prochain la réouverture du marché au comptant.

La *Société Générale* annonce qu'elle reçoit, tant à Paris qu'en province dans des comptes spéciaux, non soumis au moratorium, des versements non productifs d'intérêts et remboursables à vue.

PARTIE ÉCONOMIQUE. — En dehors de leurs services réduits de banlieue, mais qui semblent devoir reprendre quelque régularité très prochainement, le *Nord*, le *Paris-Lyon-Méditerranée*, l'*Orléans*, l'*Etat* et l'*Est* lui-même, ont repris dès aujourd'hui, en partie, l'exploitation sur leurs grandes lignes. Cette exploitation devra s'améliorer sous peu.

D'accord avec l'autorité militaire, le préfet de police a décidé que les tramways, le *Métropolitain* et le

Nord-Sud fonctionneraient, à partir d'aujourd'hui, jusqu'à 9 heures du soir.

PARTIE COMMERCIALE : Cote officielle des marchandises à Paris : Sucres blancs, 36/37; raffinés 69 50 à 70; spiritueux, 42; avoines noires, 23; farines, 38 à 39.

Les pluies de la semaine dernière avaient un peu nuï à la qualité des récoltes coupées, mais la situation s'est améliorée cette semaine. On dit généralement que le rendement aux battages est bon et que la moisson avance rapidement.

Une centaine de provinciaux sont venus aujourd'hui sur le marché, mais sans présenter d'échantillons. Ce qui se conçoit d'ailleurs, puisque le blé est réquisitionné dans les fermes de 26 50 à 29 francs les 100 kilos, ce qui dispense la culture de s'adresser directement au commerce. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'indiquer de prix pour la marchandise rendue Paris.

Jeudi, 13 août. — **PARTIE POLITIQUE :** Pont-à-Mousson, ville ouverte, située à notre extrême frontière, a été bombardé hier par de l'artillerie lourde allemande. Une centaine d'obus de gros calibre sont tombés sur la ville, tuant ou blessant quelques habitants et démolissant plusieurs maisons.

Ce bombardement et l'envahissement de la région de Nancy, étaient escomptés, observe le communiqué officiel, pour le premier ou le second jour au plus tard de notre mobilisation, et le seul de ces événements qui se soit réalisé, arrive le onzième jour seulement...

Les nouvelles reçues ce matin de Liège et des environs étaient bonnes. Les forts soutiennent toujours la lutte. Aucun d'eux n'est tombé au pouvoir de l'ennemi. Les troupes belges qui, après avoir défendu la place, s'étaient reformées à l'ouest, ont repris l'offensive.

Dans l'après-midi, un communiqué nous a appris qu'un combat, livré sur l'Othain (affluent de gauche de la Chiers) le 11 et qui s'est poursuivi hier, constitue un important avantage français. D'autre part, on a annoncé, en même temps, que les troupes belges ont remporté une victoire sur les Allemands à Eghesée, au nord de Namur. Déjà un combat livré hier à Haelen, entre Hasselt et Diest, a été acharné, et a tourné au complet avantage de nos alliés.

La Hollande vient de renouveler officiellement au gouvernement français l'assurance de sa neutralité, et son intention très ferme de la faire respecter. L'armée hollandaise, qui compte quatre divisions et trois brigades, représente une force imposante.

Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, a remis hier, 12 août, à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au nom des gouvernements français et anglais, la déclaration de guerre. Cette rupture était attendue à Rome, et d'après les dépêches reçues, le gouvernement italien ne la considère que comme la conséquence de l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie.

Au début de la guerre certains journaux de Berlin, prenant leur désir pour une réalité, annonçaient que des manifestations contre la guerre se produisaient dans toute la Pologne. Or, la tranquillité la plus absolue règne dans tout le royaume de Pologne, grâce à l'union de tous. Toute la presse est unanime à soutenir l'élan patriotique. Quatre cent mille Polonais sont dans les rangs de l'armée russe.

Des Comités nationaux, autorisés par le gouvernement, ont été constitués pour veiller sur les familles des réservistes appelés.

Les croiseurs allemands *Gaben* et *Breslau*, qui avaient bombardé Bône et Philippeville, s'étaient réfugiés dans les Dardanelles sous pavillon turc, par suite de leur achat par le gouvernement ottoman. Leurs équipages ont été débarqués. La Porte, cependant n'ignorait pas que ces deux vaisseaux avaient fait acte de guerre. Il est vraisemblable que les gouvernements alliés n'accepteront pas un tel procédé.

On avait fait courir divers bruits sur la situation du

Congo belge; on disait que l'Allemagne allait envahir Katanga par son chemin de fer de Daar-es-Salam, etc. Mais de Bruxelles on mande que l'on peut être bien rassuré sur le sort du Congo belge.

PARTIE FINANCIÈRE. — Rien de bien nouveau à signaler.

A terme, on a coté, aujourd'hui, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* à 1.110; le *Crédit Lyonnais* à 1.280; la *Banque de l'Union Parisienne* à 620; *Banque Russe du Commerce et de l'Industrie*, 695.

Parmi les cours cotés au comptant, nous relevons : 3 0/0 perpétuel, 75 fr. 20; 3 1/2 0/0 amortissable libéré, 82 fr. 50 et non libéré, 82 fr. 75; Est, 760; Orléans, 1.170; *Banque de France*, 4.000.

Ainsi qu'il a été dit hier, le *Syndicat des banquiers en valeurs* a décidé de reprendre le lundi 17 du courant, les opérations sur le *Marché en banque du comptant*. De plus, il a été résolu de ne traiter que les valeurs cotées exclusivement au comptant, et de ne faire aucune transaction sur les valeurs cotées simultanément à terme et au comptant.

Il a été en outre décidé que toutes les affaires seront effectuées sous le contrôle absolu de la *Chambre syndicale des banquiers en valeurs au comptant*.

Après-demain, samedi, 15 août (jour de fête légale), la Bourse restera fermée.

Le gouvernement anglais s'est engagé à garantir la *Banque d'Angleterre* contre toutes les pertes qu'elle pourrait encourir en escomptant les traites sérieuses acceptées antérieurement à la date du 4 août.

PARTI ÉCONOMIQUE : Ainsi qu'on l'avait déjà dit hier, les nouvelles qui arrivent de la moisson sont excellentes. Pendant que dans les fertiles plaines du Nord, la maturation s'achève dans les conditions les plus heureuses, dans le reste de la France on achève de rentrer les gerbes, malgré les difficultés de la main-d'œuvre. Les maires et les organisations locales, sans attendre les secours officiels, ont agi avec tant d'intelligence que le précieux grain sera partout sauvé.

Les premiers battages promettent un rendement très satisfaisant. La production dépassera sensiblement celle de 1913. Quant à la qualité, elle est « jalouse », comme disent les agriculteurs : à côté des blés pesant 80 kilos l'hectolitre, il y en a qui n'atteignent pas 72 kilos, parmi ceux qui ont été coupés au moment des pluies de la semaine dernière.

Pour l'avoine, la récolte est supérieure sous tous les rapports. On coupe et on rentre avec la plus grande activité.

PARTIE COMMERCIALE : La *Chambre de Commerce* de Paris vient d'émettre le vœu suivant :

« Considérant qu'il y a le plus grand intérêt à ce que les opérations commerciales reprennent un cours normal, au moins en ce qui concerne les industries intéressant la défense nationale, l'approvisionnement de la population et toutes celles qui continuent à employer un personnel ouvrier;

« Considérant que les engagements commerciaux souscrits postérieurement au 4 août ne sont l'objet d'aucune disposition suspensive et que le paiement régulier peut en être escompté;

« Emet le vœu que les banques et établissements de crédit prennent toutes les dispositions utiles pour traiter, dans les conditions normales, les opérations dont il s'agit. »

Au marché de La Villette, les affaires ont été assez actives, c'est-à-dire que l'on s'est disputé les animaux présentés.

A la Bourse du commerce on cote : sucres bruts blancs, 37; sucres raffinés, 70 à 70 50; alcools, 42; avoines noires, 22 à 23; blés, 27 à 28; farine fleur, 38 à 39 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.